



ZAC GARE ARDOINES

2 JARDINS À DÉNOMMER

Le secteur Descartes est programmé pour être le premier à sortir de terre au sein de la ZAC Gare Ardoines ;
En juin 2022, une concertation pour dénommer 5 voies du secteur Descartes a été lancée, ayant pour thème
« Les femmes Communardes ».
Cette année, la concertation concerne la dénomination de deux jardins.



2 jardins

- Jardin A
Angle de la rue Blanche-Lefebvre et de la sente Joséphine-Marchais.
- Jardin B
Angle de la rue Victoire-Léodile-Champseix et de la rue Blanche-Lefebvre

CONCERTATION CITOYENNE

À Vitry, la volonté municipale tend, depuis plusieurs années, à davantage de dénominations inspirées par des femmes afin de rééquilibrer les genres des noms des rues.

Le conseil municipal a voté, le 30 mars 2022, la thématique portant sur des noms de femmes communardes pour le secteur Descartes.



HOMMAGE AUX FEMMES COMMUNARDES

DONNEZ VOTRE AVIS !

Les « communardes » sont des femmes ayant activement participé à la Commune de Paris en 1870-1871. Leur engagement a notamment permis de faire avancer les droits des femmes, l'amélioration du statut, les conditions de travail et de vie familiale, la parité, etc. Grâce à leurs actions, les premières formes d'organisations structurées de femmes apparaissent pendant cette période, telles que l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés ou le Comité de vigilance de Montmartre. Il vous est proposé de participer au choix de 2 noms parmi 5 noms de communardes qui seront donnés aux jardins du secteur Descartes.



ELISABETH DMITRIEFF DITE TOMANOVSKAÏA
COMMUNARDE, MILITANTE FÉMINISTE ET RÉVOLUTIONNAIRE RUSSE

Née dans une famille noble de Russie, elle devient socialiste et contracte un mariage blanc avec le colonel Toumanovski afin de pouvoir se rendre à l'étranger. Elle se lie avec d'autres émigrés en Suisse et contribue à organiser à Genève une section russe de la Première Internationale. Elle prend part à la Commune de Paris. Elle cofonde l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés dont les membres s'engagent à « combattre et vaincre ou mourir ». Elle élabore alors un rapport d'inspiration socialiste sur une organisation du travail à base d'associations de production fédérées. Elle participe aux derniers combats de rue, est condamnée par contumace par le 6^e conseil de guerre à la déportation alors qu'elle trouve refuge en Suisse puis en Russie. Elle fait partie des nombreux révolutionnaires étrangers ayant défendu et porté l'idéal internationaliste de la Commune de Paris, au prix parfois de leur vie.



ANNA JACLARD
COMMUNARDE, ÉCRIVAINNE ET MILITANTE RÉVOLUTIONNAIRE

Née dans une vieille famille aristocrate russe, elle publie avec l'aide de Dostoïevski la nouvelle « Le Rêve », et restera une proche amie malgré le refus qu'elle fait à la demande en mariage du romancier. Elle rejoint Paris où elle fréquente les milieux blanquistes, s'exile avec son mari Jaclard à Genève où elle rejoint le groupe russe de l'Internationale avant de revenir à Paris. Elle fait partie du Comité de Vigilance des citoyennes du XVIII^e durant la Commune, est déléguée aux hôpitaux et ambulances. Elle est condamnée par contumace aux travaux forcés à perpétuité et gagne alors la Suisse puis la Russie avant d'être graciée en 1879 et de revenir à Paris. Elle fait partie des nombreux militants révolutionnaires étrangers fidèles à des idéaux internationalistes, ayant défendu la Commune de Paris, au prix parfois de leur vie.



HORTENSE MACHU
COMMUNARDE, MILITANTE RÉVOLUTIONNAIRE

Veuve et mère de deux enfants, brosière, elle devient cantinière sous la Commune. Elle concourt à la défense de la barricade de la rue Royale, tire le canon et manœuvre les mitraillettes place de la Concorde. Elle est accusée devant le 4^e conseil de guerre d'avoir pris part à l'incendie des Tuileries et est condamnée en 1872 aux travaux forcés à perpétuité. Cet incendie était organisé en représailles aux massacres de masse perpétrés dans les rues parisiennes par les troupes versaillaises durant la Semaine Sanglante. Elle est condamnée aux travaux forcés à perpétuité en 1872. Ce jugement est sans commune mesure avec le chef d'accusation, l'incendie d'un bâtiment sans aucune perte humaine, alors même que les massacres font rage dans les rues. En dépit d'un comportement dit exemplaire à Auberive (abbaye carcérale), elle n'obtient aucune remise de peine.



ANNE-MARIE MENAND
COMMUNARDE, MILITANTE RÉVOLUTIONNAIRE

Cuisinière puis vendeuse de journaux rue Royale, elle est condamnée en 1870 pour complicité de vol. Elle habite ensuite à Vincennes où elle vend de l'eau-de-vie aux soldats et se livre, après l'amnistie de la guerre contre la Prusse, à la prostitution. Après la proclamation de la Commune, elle revient habiter à Paris et travaille dans une cantine avenue Wagram. Elle prend plusieurs fois la parole au club de l'église Saint-Eustache. Arrêtée rue Boissy-d'Anglas pour avoir participé à des incendies, elle est condamnée à la peine de mort en 1872 et voit sa peine commuée en travaux forcés à perpétuité en 1872. Elle est alors envoyée en Guyane.



ALIX PAYEN
COMMUNARDE, MILITANTE RÉVOLUTIONNAIRE, INFIRMIÈRE

Née dans une famille bourgeoise républicaine et fouriériste, elle est instruite comme ses frères. Pendant le siège de la Commune, elle vit dans le X^e arrondissement de Paris avec son mari. Elle s'engage comme infirmière dans le 153^e bataillon où son mari est soldat de la Garde nationale. Elle participe aux combats défendant le fort d'Issy, puis ceux de Levallois. Elle quitte ensuite Paris avec sa famille, écrit alors des lettres qui sont aujourd'hui un témoignage sur la défense de Paris assiégé par les Versaillais. Elle meurt à Paris en 1903. Son frère le peintre Paul Milliet publie ses lettres de la Commune dans les Cahiers de la quinzaine en 1911 puis en livre en 1915-1916.